

02



HOMMAGE AUX PILOTES MARITIMES

Le Président Directeur Général a rendu un vibrant hommage aux pilotes maritimes du port de Béjaïa, en date du 29 Avril 2020...lire la suite à la page 02

03



PORT DE BÉJAÏA : LE TRAFIC RÉSISTE À LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

Malgré une baisse du trafic global de -6,42% due essentiellement à la diminution des exportations des hydrocarbures, le trafic des marchandises hors-hydrocarbures a connu une hausse de +3,73% à l'importation. ...lire la suite à la page 03

05



LU POUR VOUS

La Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (CNAN) a intégré le port de Rouen (Nord-Ouest de la France) dans son service régulier entre l'Algérie et l'Europe du Nord, rapporte ce jeudi le site français Le Journal des Entreprises. Selon le site Mer et Marine, la CNAN fait son retour au port de Rouen après 20 ans d'absence...lire la suite à la page 05

06



STATISTIQUES

Principaux indicateurs liés au trafic du 01 janvier au 30 avril 2020. P.06

A l'occasion de la célébration de l'Aïd-El-Fitr, le Président Directeur Général ainsi que l'ensemble des travailleurs de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa, vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès.

Aïdkoum Moubarek



كل عام واننا بخير



HOMMAGE AUX PILOTES MARITIMES

Le Président Directeur Général a rendu un vibrant hommage aux pilotes maritimes du port de Béjaïa, en date du 29 Avril 2020.

Cette consécration traduit la reconnaissance de la Direction Générale pour le courage et l'abnégation de ces hommes qui accomplissent leur mission, parfois au péril de leur vie.

Ces hommes qui mettent à quai ou font appareiller des navires de tous types et de toutes nationalités le font toujours avec un professionnalisme incontestable qui témoigne de leur parfaite maîtrise de cette profession hautement technique requérant des connaissances pointues.



© EPB

Pilote accédant au navire



Le Décret exécutif n° 06-08 du 9 janvier 2006 fixant l'organisation du pilotage, les qualifications professionnelles des pilotes et les règles d'exercice du pilotage dans les ports stipule que pour exercer la fonction de pilote, le marin doit être titulaire du brevet de capitaine à bord de navire d'une jauge brute supérieure à 5000 tonneaux ou d'un titre reconnu équivalent par le ministre chargé de la marine marchande; avoir exercé les fonctions de capitaine ou de second pendant au moins 5 ans ou celles de commandement des navires des forces navales d'une longueur supérieure ou égale à 60 mètres pendant 10 ans et avoir suivi avec succès, en qualité d'aspirant-pilote, un stage d'une durée d'au moins 12 mois sous la conduite d'un chef pilote de la station de pilotage du port concerné ou d'un instructeur désigné par arrêté du ministre chargé de la marine marchande (art. 11). Prévoit par ailleurs que pour être agréé en tant que pilote le marin doit disposer d'une attestation médicale prouvant qu'il satisfait à l'aptitude physique (art.12).

Lorsque le Ministre chargé de la marine marchande déclare recevable la demande d'agrément du marin, il convoque une commission ad hoc chargée de se prononcer sur l'aptitude du candidat à l'exercice de la fonction de pilote maritime ((arts. 13 à 17). L'agrément du pilote est précaire et révoquant (arts. 19 et 27). Il donne lieu à l'inscription au registre national des pilotes maritimes (art.21).

Il contient par ailleurs des dispositions relatives aux règles d'exercice du pilotage maritime et notamment aux comptes rendus des pilotes maritimes et à leur contenu (arts. 29 à 46).





PORT DE BÉJAÏA : LE TRAFIC RÉSISTE À LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

Durant les quatre premiers mois de l'année en cours et, malgré une baisse du trafic global de -6,42%, due essentiellement à la diminution des exportations des hydrocarbures, le trafic des marchandises hors-hydrocarbures a connu une hausse de +3,73% à l'importation.

Cette augmentation est principalement le résultat de la hausse du trafic des céréales qui a progressé de +13,96%.

D'autres produits ont connu des hausses significatives, à l'instar du bois (+9,44%), du lait (+71,5%), des matériaux de construction (+23,74%) et des produits chimiques (+18,49%).

Concernant l'export, le trafic hors-hydrocarbures a connu une baisse de -6,50%, suite à la décision du gouvernement algérien d'interdire l'exportation de tout produit stratégique qu'il soit médical ou alimentaire, jusqu'à la fin de la crise sanitaire due au Coronavirus et ce, afin de sauvegarder le stock stratégique national.

Parmi cette liste de produits interdits à l'exportation, on retrouve notamment la semoule, la farine, les légumes secs, le riz, les pâtes alimentaires, les huiles, le sucre, le café, l'eau minérale, les conserves (concentré de tomates et préparations alimentaires), tous les produits laitiers, y compris ceux destinés aux enfants, les légumes et les fruits frais, les viandes rouges et blanches, les équipements médicaux et paramédicaux, les médicaments et les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène corporelle et les détergents ménagers.

Concernant le nombre de navires à l'entrée, on notera une baisse de -44 navires. Ceci s'explique par la hausse significative du nombre de céréaliers dont le séjour à quai est beaucoup plus long que pour les autres navires.

Rappelons que, depuis le début de la pandémie, le port de Béjaïa est resté pleinement opérationnel, en prenant les mesures nécessaires pour éviter toute transmission du virus.





LUTTE CONTRE LE COVID-19 : Généralisation du port du masque au port de Béjaïa

Afin de permettre la continuité de l'activité dans des conditions optimales de sécurité, et dans le respect des dispositions gouvernementales de lutte contre la propagation du virus COVID-19, l'Entreprise Portuaire de Béjaïa, après avoir instauré le port du masque obligatoire, dès le début de la pandémie, à tout le personnel opérationnel, a étendu l'opération à l'ensemble des structures administratives, ainsi qu'aux personnes étrangères désirant accéder aux différents services de l'Entreprise.

Il est à rappeler que le port obligatoire du masque est une recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), préconisée après la décision de plusieurs pays de procéder au déconfinement partiel.



VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz



Le « Constantine » à son arrivée au TCMD du port de Rouen pour sa 1^{ère} escale © Promaritime International

LA CNAN INTÈGRE LE PORT DE ROUEN DANS SON SERVICE AVEC L'EUROPE DU NORD

La Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (CNAN) a intégré le port de Rouen (Nord-Ouest de la France) dans son service régulier entre l'Algérie et l'Europe du Nord, rapporte ce jeudi le site français Le Journal des Entreprises. Selon le site Mer et Marine, la CNAN fait son retour au port de Rouen après 20 ans d'absence.

Selon le site français, le service régulier entre les ports d'Alger, Oran, Bejaia, et Skikda et les ports d'Anvers et Hambourg est opéré par cinq navires polyvalents (Multi Purpose Vessel) pouvant charger des 'colis' conventionnels, du matériel roulant et des conteneurs, précise le site français, qui rappelle que « la première escale est intervenue le 8 mai au Terminal conteneurs et marchandises diverses (TCMD) de Grand-Couronne ».



Le Port de Rouen, explique Le Journal des Entreprises, « se positionne dans ce dispositif comme dernière escale européenne à l'exportation (5 jours de transit time entre Rouen et Alger), sera également en mesure de traiter des flux d'importation. »

« Les escales rouennaises seront assurées à un rythme bimensuel. À nous de convaincre la communauté portuaire d'apporter des volumes pour pérenniser cette liaison », indique Eric LELIEVRE, président de Promaritime International, l'agent maritime de la CNAN à Rouen, cité par le site français.

De son côté le site spécialisé dans l'actualité maritime, « Mer et Marine » a précisé que le temps de transport depuis Rouen à Alger reste parmi les plus courts avec cinq jours. « La ligne est assurée par deux navires, les « Constantine » et « Sedrata ». Le premier a réalisé l'escale du 8 mai. D'une longueur de 138 mètres, il dispose de deux grues de bord d'une capacité de 180 tonnes chacune et offre une capacité de 12 500 tpl. À Rouen, le navire est consigné par Promaritime International. La prochaine escale est programmée pour le 25 mai par le Sedrata. »

Selon le même média, « actuellement, les navires chargent à Rouen des conteneurs de poudre de lait achetés par Onil (Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers) ». L'Onil a procédé avec le confinement « à l'achat de poudre de lait pour approvisionner l'ensemble du marché local », ajoute la même source.

PAR AREZKI BENALI -
In « ALGERIE ECO »



VOTRE CONFIANCE, POUR DE
MEILLEURES PERFORMANCES

www.portdebejaia.dz

PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AU TRAFIC

DU 01 JANVIER AU 30 AVRIL 2020

INDICATEURS	2019	2020	VAR %
Indicateurs de production			
1- Trafic global (tonne)	6 157 739	5 762 474	-6,42
1.1- Trafic à l'import	3 400 246	3 465 559	1,92
1.2- Trafic à l'export	2 757 493	2 296 915	-16,70
2- Jauge brute à l'entrée (tonne)	5 107 969	4 800 438	-6,02
3- Trafics particuliers			
3.1- Vrac liquides (tonne)	3 049 708	2 536 272	-16,84
a) Import	573 319	503 400	-12,20
b) Export	2 476 389	2 032 872	-17,91
3.2- Vrac solides (tonne)	1 888 447	2 036 823	7,86
a) Import	1 852 346	2 036 823	9,96
b) Export	36 101	0	-100,00
3.3- Marchandises divers (tonne)	1 219 584	1 189 379	-2,48
a) Import	974 581	925 336	-5,05
b) Export	245 003	264 043	7,77
3.4- Trafic hydrocarbures (tonne)	2 807 922	2 317 027	-17,48
a) Import	336 033	287 155	-14,55
b) Export	2 471 889	2 029 872	-17,88
3.4- Trafic hors hydrocarbures (tonne)	3 349 817	3 445 447	2,85
a) Import	3 064 213	3 178 404	3,73
b) Export	285 604	267 043	-6,50
3.5- Trafic céréales (tonne) (blé, maïs et soja)	1 219 006	1 389 199	13,96
a) Import	1 219 006	1 389 199	13,96
b) Export	-	-	-
3.6- Trafic conteneurs (EVP)	78 450	78 032	-0,53
a) Import (EVP)	38 401	38 055	-0,90
Nombre pleins	38 401	38 055	-0,90
Nombre vides	-	-	-
b) export (EVP)	40 049	39 977	-0,18
Nombre pleins	5 443	6 469	18,85
Nombre vides	34 606	33 508	-3,17
3.7- Trafic conteneurs (tonne)	651 202	707 950	8,71
a) Import (tonne)	447 841	483 387	7,94
Nombre pleins	447 841	483 387	7,94
Nombre vides	-	-	-
b) export (tonne)	203 361	224 563	10,43
Nombre pleins	203 361	224 563	10,43
Nombre vides	-	-	-
3.8- Taux de conteneurisation (%)	53,4%	59,5%	-

INDICATEURS	2019	2020	VAR %
1- Nb navires à l'entrée	387	343	-11,37
2- Nb navires à la sortie	385	345	-10,39
3- Nb moyen navire/jour sur rade	9	9	2,22
4- Nb moyen navire/jour à quai	10	10	-4,96
5- Sejour moyen navire/Rade	3,17	3,33	4,89
6- Sejour moyen navire/Quai	3,25	3,44	5,70
7- TAT Céréaliers	14,50	12,50	-13,79
Effectifs total	1 461	1 449	-0,82
1- Effectifs permanents	1 364	1 352	-0,88
2- Effectifs contractuels	97	97	-
3- Effectifs journaliers	-	-	-
4- Effectifs CDD/Partiel	-	-	-
5- Effectifs DAIP	-	-	-
Effectifs par spécialité			
1- Effectifs service production	647	636	-1,70
2- Effectifs service technique	522	519	-0,57
3- Effectifs service administratif	292	296	1,37
4- Cadre	197	195	-1,02
5- Agent de maîtrise	209	209	0,00
6- Agent d'exécution	1 055	1 045	-0,95
* Taux d'encadrement (%)	13,48	13,46	-0,20



VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz